

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

23/05/2018

Dossier complet le :

23/07/18

N° d'enregistrement :

2018-6626

1. Intitulé du projet

BOISEMENT DE TERRE AGRICOLE

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

INDIVISION LABAT

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LABAT Andrée

RCS / SIRET

45218893100011

Forme juridique

INDIVISION

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47c	Premier boisement d'une superficie totale de plus de 0,5 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Boisement

4.2 Objectifs du projet

Plantation de pin
Production de bois d'œuvre

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Nettoyage de la parcelle
Préparation du sol
Plantation à $4m \times 1,5m$

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Débranchaillements
Eclaircies
Coupe Rabe
Plantation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).



4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
$3,4540 \text{ Ha} + 2,3359 \text{ Ha} = 8,2599 \text{ Ha}$ $+ 2,1700 \text{ Ha}$	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

St Pé Saint Simeon
Section C
Parcelles 844 et 850
345, 420, 422
317, 848

Coordonnées géographiques¹

Long. 46° 34' 02" ... Lat. 63° 26' 11" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° : 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites Internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Vous devez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Tempête, incendie
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	
Nuisances	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	

Emissions	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :



7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Aucune incidence nécessitant une évaluation environnementale

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

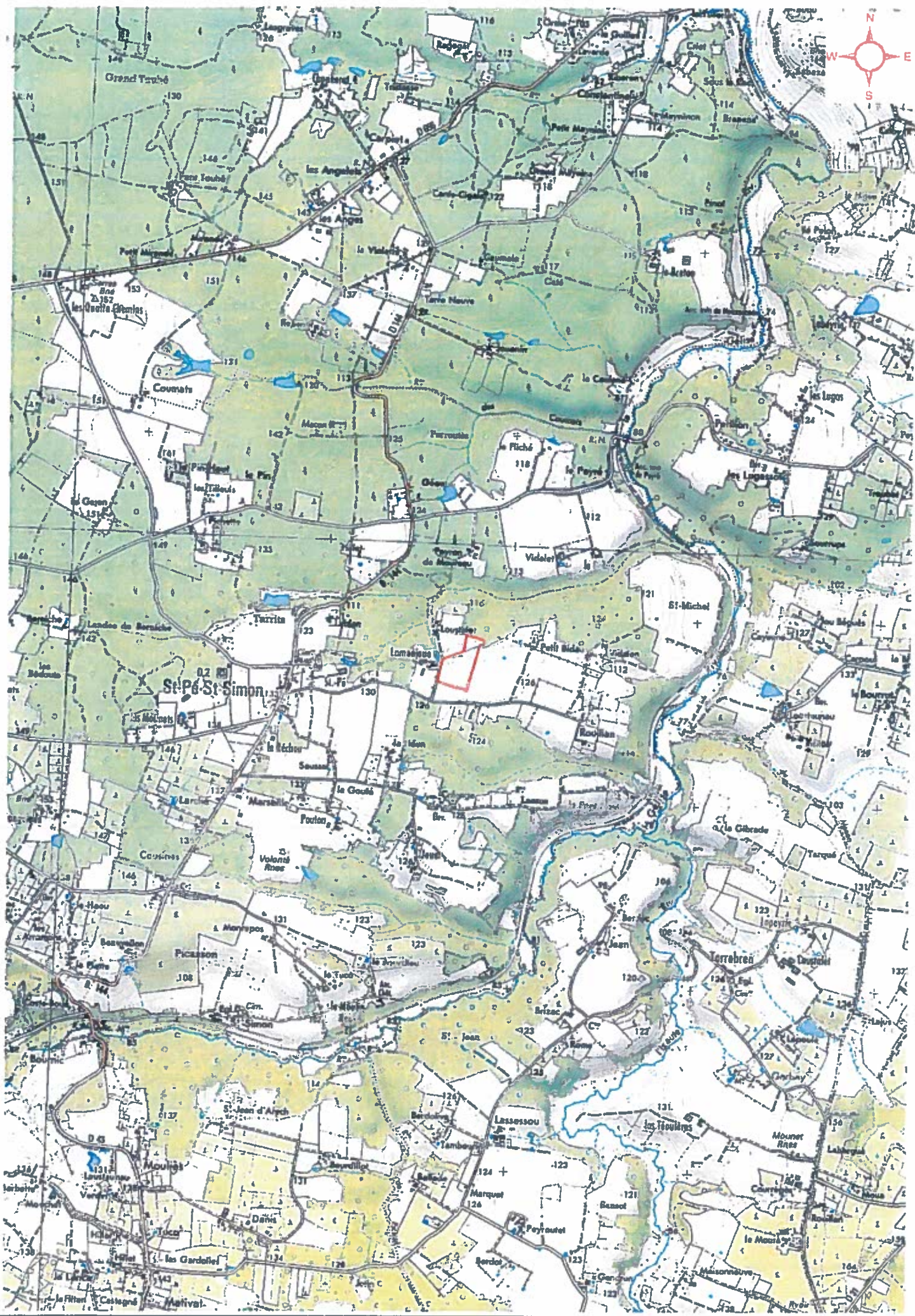
ST Pé Saint Simon

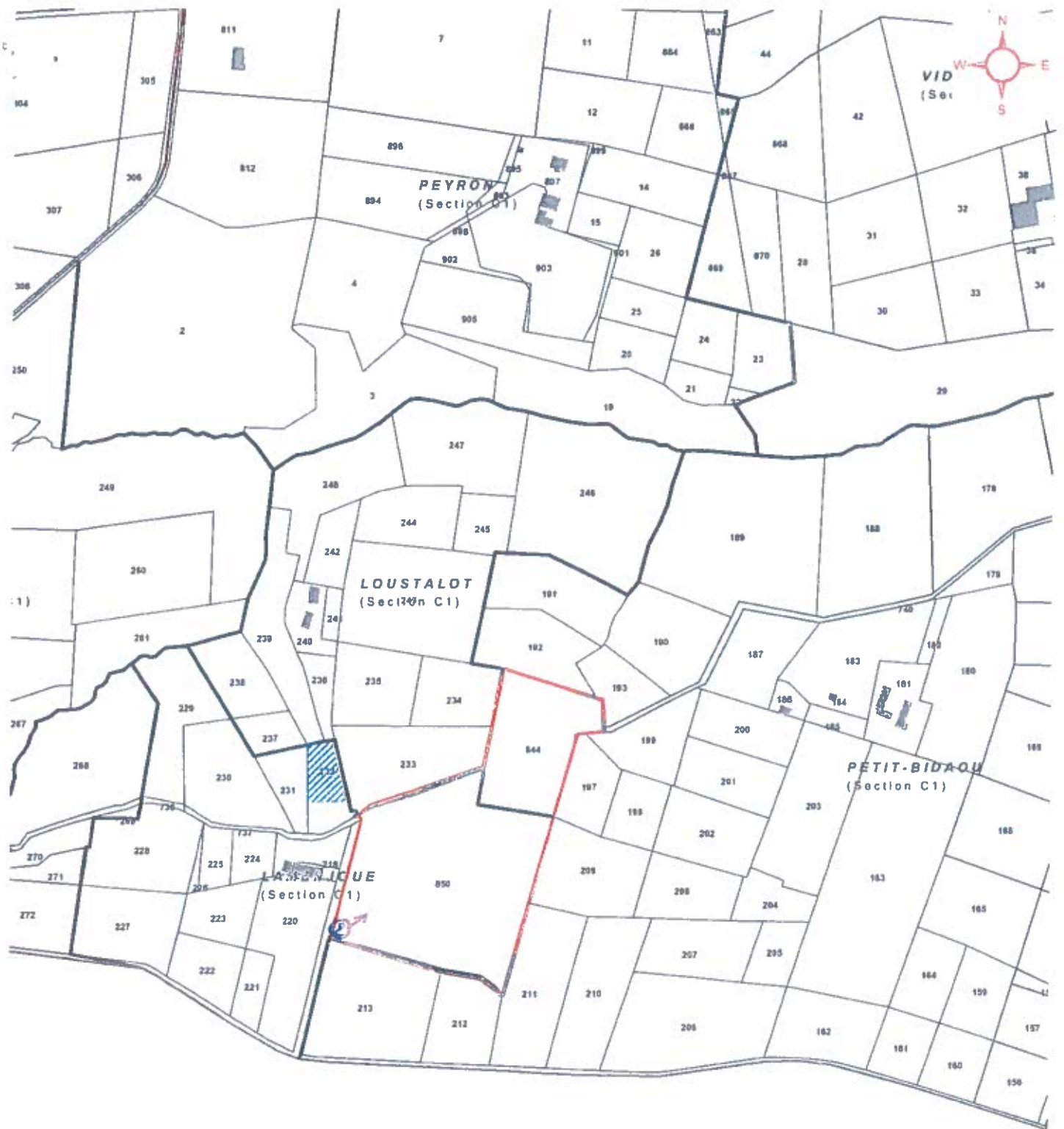
le.

18. 03. 2018

Signature

Gubaf







Alliance Forêts Bois



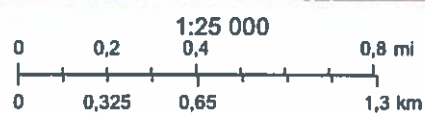
mars 12, 2018

Lignes

Override 1

prospection_polygone

1 - Parcelle repérée



Copyright © 2017 IGN

Alliance Forêts Bois



mars 12, 2018

Lignes

Blue: Band_3

Override 1

ACTUALITE

 Red: Band_1

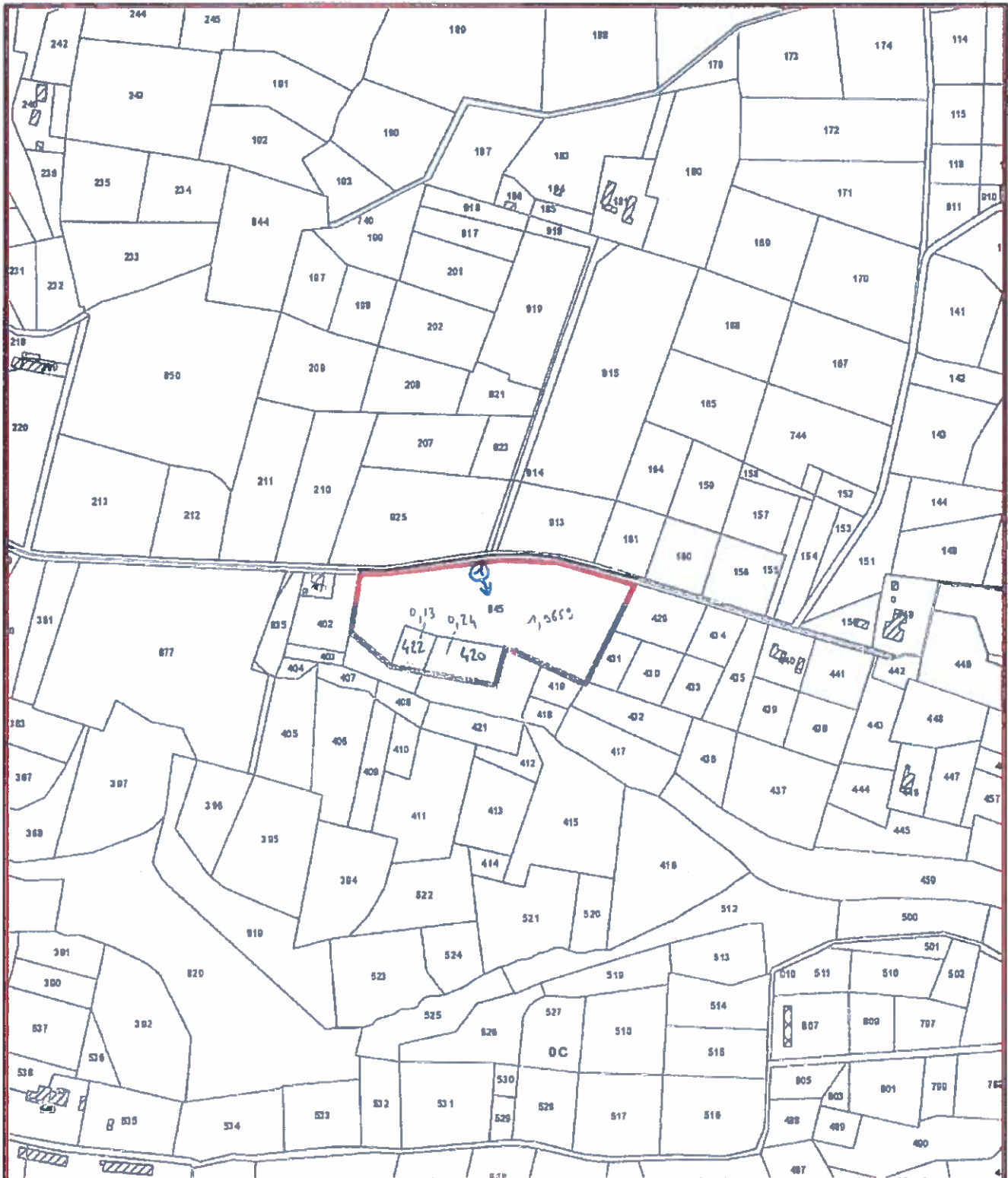
Green: Band_2

A scale bar for Figure 1. The top scale is in miles (mi) with markings at 0, 0.0425, 0.085, and 0.17. The bottom scale is in kilometers (km) with markings at 0, 0.05, 0.1, and 0.2. A magnification factor of 1:5 000 is indicated above the scales.

Esri France 2017
Esri France - IGN

Alliance Forêts Bois

Alliance Forêts Bois



mars 12, 2018

Lignes

Override 1



Esri France 2017

Alliance Forêts Bois

Alliance Forêts Bois



mars 13, 2018

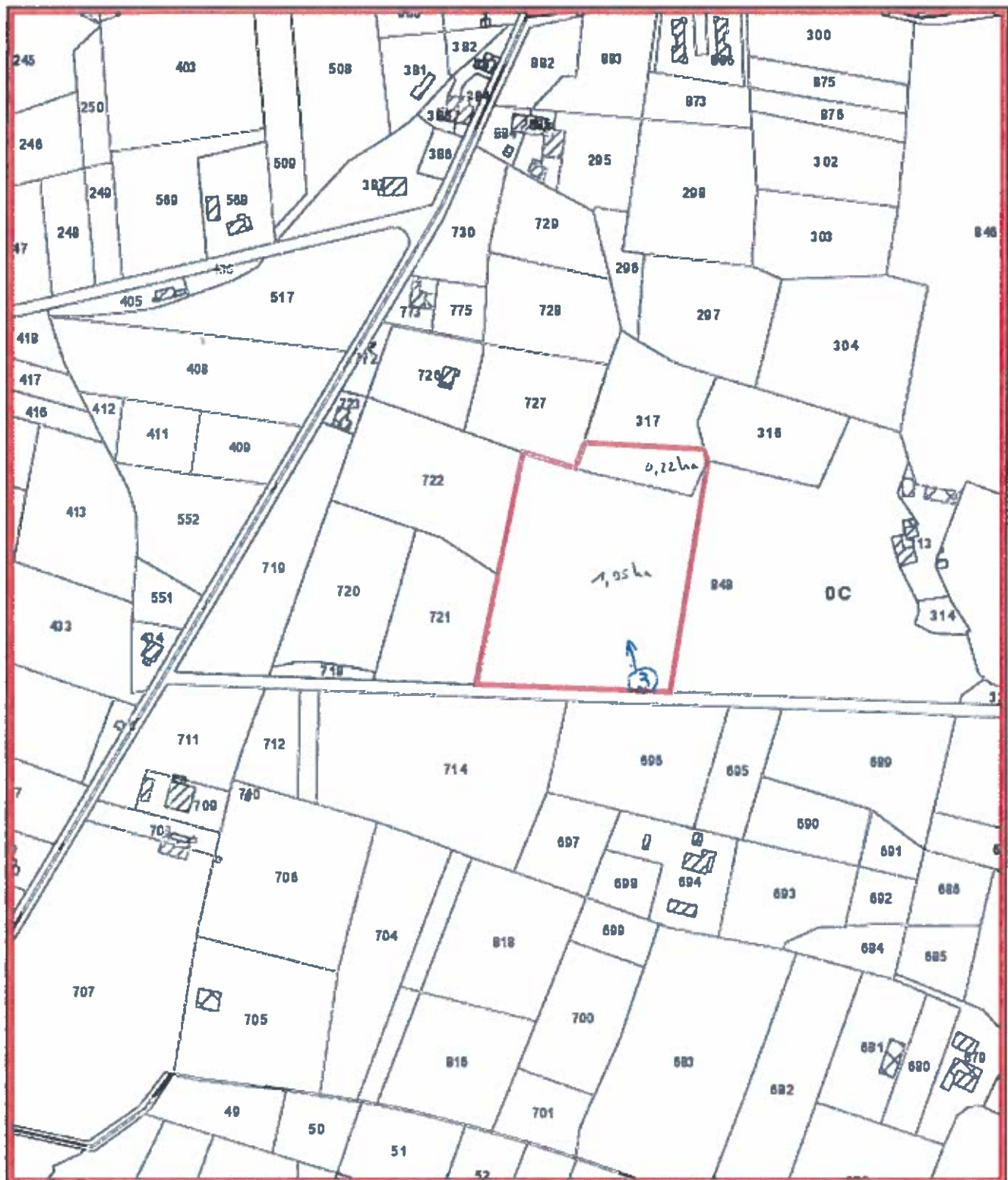
Lignes

— Override 1



Copyright © 2017 IGN

Alliance Forêts Bois



mars 13, 2018

Lignes

— Override 1



Euri France 2017

Alliance Forêts Bois

Alliance Forêts Bois



mars 13, 2018

Lignes

Blue: Band_3

Override 1

ACTUALITE

Red: Band_1

Green: Band_2



Esri France, IGN, Here, InterMap
Esri France 2017
Esri France - IGN

Alliance Forêts Bois

①



②



③



Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé (Incidences, cumuls, mesures évitement/réduction...)

Nom du Projet : Premiers boisements de 8.2599ha de terrains agricoles en pins

Propriétaire : Indivision LABAT

Commune : Saint Pé Saint Simon (47)

Réf : 2018-6626_MHLH_incomplet

Affaire suivie par : Marie-Hélène Lapeyre-Hamoir

1-Description du contexte

La commune de Saint Pé Saint Simon est une commune reculée du Lot et Garonne, en limite avec les départements du Gers (32) et des Landes (40) et jouxte avec la forêt landaise.

L'économie locale repose principalement sur l'élevage, avec quelques cultures céréalières ainsi que de vignoble.

Le territoire est donc principalement agricole et se mélange avec la forêt, par le biais de petits bosquets, de parcelles feuillues sur les pentes, de quelques peupleraies localement ou alterne avec la culture du pin maritime.

Les terrains sont de nature sableuse avec un pH plutôt acide et une faible qualité agronomique.

Il s'agit d'une commune très rurale où la démographie ne cesse de diminuer depuis le début des années 1900.

Aujourd'hui, comme sur beaucoup de communes du secteur, il y a une forte déprise agricole et il est compliqué de trouver de jeunes agriculteurs qui souhaitent s'installer.

Face à cette situation, Mme LABAT Andrée, agriculteur à la retraite sur la commune de Saint Pé Saint Simon, souhaite donner une nouvelle vocation à ses parcelles sur lesquelles elle n'exerce plus aucune activité et les boiser.

2-Description de la zone d'implantation du projet

Le projet se divise en 3 blocs distincts situés à l'Est du Bourg de Saint Pé Saint Simon.

Le bloc central se situe se situe à environ 70 mètres de la ZNIEEF de type II « La Gélise et Milieux Associés ».

Le bloc le plus à l'Est se situe à environ 640 mètres du site Natura 2000 « La Gélise ».

Les parcelles sont plates et à une altitude comprise entre 125m et 130m environ en fonction des blocs.

Il s'agit d'anciennes prairies artificielles, ensemencées par la propriétaire à production fourragère pour nourrir le bétail.

2.1-Usage actuel sur la zone de réalisation du projet

Ces parcelles ont été exploitées cette année afin de produire du foin pour le bétail.

Mme LABAT arrêtant toute activité agricole les années futures cherche à trouver une autre vocation pour ces parcelles.

2.2- Milieux naturels présents sur la zone

Ancienne prairie sèche ensemencée artificiellement.

2.3-Espèces faune et flore de la zone

Une visite sur le terrain a été organisée avec Mme FONT Marine, animatrice Natura 2000 du secteur.

Au niveau de la faune, la présence d'espèces « communes » liées à ce milieu ne fait aucun doute.

Des papillons, sauterelles, guêpes, abeilles et araignées, grillons ont d'ailleurs pu être observés.

Aucune espèce rare ou protégée n'a été recensée lors de cette sortie.

Au niveau de la flore, les espèces suivantes ont été relevées :

- Menthe sauvage (*Mentha piperita*)
- Pissenlit commun (*Taraxacum officinale*)
- Trèfle rampant (*Trifolium repens* L. 1753)
- Grand plantain (*Plantago major*)
- Dactyle pelotonné (*Dactylis glomerata*)
- Avoine dorée (*Trisetum flavescens*)
- Houlque Laineuse (*Holcus lanatus*)

3-Caractéristiques de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre du Natura 2000 « La Gélise » référencée FR7200741

Les données inscrites ci-dessous proviennent du formulaire standard de données correspondant à La Gélise.

(<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7200741>)

Situation géographique :

Le site Natura 2000 de La Gélise représente 3785ha et se situe:

- 2 régions différentes : La Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie
- 3 départements différents : Le Lot et Garonne (47), Les Landes (40) et le Gers (32)
- 27 communes dont celle de Saint Pé Saint Simon (47)

Autres caractéristiques du site :

Cours d'eau en vallée alluvionnaire et réseau hydrographique en système sableux (ouest) ou mollassique (est).

Qualité et importance :

La diversité des territoires traversés par la Gélise et ses affluents, combinés au fonctionnement particulier du lit majeur et à la gestion actuelle des milieux, offre de nombreux habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire.

Régime de propriété

100% des propriétés sont privés.

3.1-Les espèces faune et flore de la ZPS

Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A1B1C1D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	p	0	6	I	R	P	C	C	C	C
I	1060	<i>Lycaena dispar</i>	p			I	R	P	D			
I	1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	p	1	2	I	R	P	D			
I	1083	<i>Lucanus cervus</i>	p	50	50	I	C	P	C	B	C	B
I	1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	p			I	P	P	C	B	C	C
F	1096	<i>Lampetra planeri</i>	p			I	C	P	C	B	C	C
R	1220	<i>Emys orbicularis</i>	p			I	C	P	C	B	C	B
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	p			I	R	P	C	B	C	B
M	1355	<i>Luca hura</i>	p			I	C	P	C	B	C	B
M	1356	<i>Mustela lutreola</i>	p			I	V	DD	D			
F	5318	<i>Colius aluri</i>	p			I	R	P	C	C	C	C

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité : I = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, stems = Tiges florales, grids 1x1 = Grille 1x1 km, grids 10x10 = Grille 10x10 km, grids 5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stons = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population : A = 100 ≥ p > 15 %; B = 15 ≥ p > 2 %; C = 2 ≥ p > 0 %; D = Non significative.
- Conservation : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- Isolément : A = population (presque) isolée; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Évaluation globale : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		<i>Salamandra salamandra</i>									X	
A		<i>Alytes obstetricans</i>					X				X	
A		<i>Hyla meridionalis</i>					X				X	
A		<i>Rana dalmatina</i>					X				X	
A		<i>Lissotriton helveticus</i>									X	

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Surface en m², biemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, stems = Tiges florales, grids 1x1 = Grille 1x1 km, grids 10x10 = Grille 10x10 km, grids 5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- Motivation : IV, V = annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

3.2- Les milieux de la ZPS

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06: Eaux douces intérieures (eaux stagnantes, eaux courantes)	6%
N08 : landes, broussailles, recrus, maquis et garrigues, phrygana	2%
N09 : pelouses sèches, steppes	9%
N10 : prairies semi-naturelles humides, prairies mésophines améliorées	1%
N15 : autres terres arables	44%
N19 : Forêts mixtes	38%

Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Oréotica (nombre)	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Liburnietes uniflorae et/ou des Isoetes-Hanquianetiae</i>		0,96 (0,03 %)		M	D			
3260 <i>Rivères des étages planifoliaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Deschampsian</i>		0,04 (0 %)		M	B	C	B	C
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		0,53 (0,01 %)		M	B	C	B	C
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		0,34 (0,01 %)		M	B	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planifoliaires et des étages montagnard à alpin</i>		10,9 (0,29 %)		M	A	C	B	B
6510 <i>Prunus inaequalis de basse altitude (Alpecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		9,48 (0,25 %)		M	B	C	C	C
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Pedion, Alnus incanae, Salicetum albae)</i>	X	32,68 (0,88 %)		M	B	C	B	B
9190 <i>Végétations méditerranéennes des plaines subhumides à Quercus robur</i>		5,25 (0,14 %)		M	A	C	B	C
9230 <i>Chênaies galego-portugaises à Quercus robur et Quercus pyrenaica</i>		47,41 (1,26 %)		M	B	C	C	C

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- Qualité des données : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- Superficie relative : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 %.
- Conservation : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- Évaluation globale : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.3- Vulnérabilité

L'amélioration de la qualité de l'eau, la bonne gestion des niveaux d'eaux et le maintien de pratiques agricoles non intensives sont des enjeux pour le site.

La présence d'espèces animales invasives est également une menace pour le site. Le site de la Gélise est une proie à la colonisation des espèces végétales exogènes suivantes : Erable Negundo (*Acer Negundo* L.), Renouée du Japon (*Fallopia japonica*), Ailante ou Faux vernis du Japon (*Ailanthus altissima* (Mill.) Swingle), Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia* L.), Buddleia (*Buddleja davidii* Franch.), Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana* (Schult. & Scult.f.) Asch. & Graebn.) et Souchet robuste (*Cyperus eragrostis* Lam.).

Les inventaires terrain ont aussi relevé la présence d'espèces animales préjudiciables aux espèces d'intérêt communautaire par compétition (accès à la ressource et adaptabilité aux changements de milieu) ou par les dégâts qu'elles occasionnent sur le milieu (destruction des herbiers, des berges) : Ecrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*), Ecrevisse Américaine (*Orconectes limosus*), Ragondin (*Myocastor coypus*), Pseudorasbora (*Pseudorasbora parva*), Tortue de Floride (*Trachemys scripta elegans*), Vison d'Amérique (*Neovison vison*).

Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site :

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions (code)	Menaces et pressions (libellé)	Pollution (code)	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
H	A09	Irrigation		B
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		B
M	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I

M	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières		B
M	K01.01	Erosion		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions (code)	Menaces et pressions (libellé)	Pollution (code)	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03	Fauche de prairies		I
H	A04	Pâturage		I
H	A05.01	Elevage		I
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	F03.01	Chasse		I

- Importance : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- Pollution : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- Intérieur / Extérieur : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4- Caractéristiques de la Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEEF) de type II « La Gélise et milieux associés » référencée 730010668

Les données inscrites ci-dessous proviennent du formulaire standard de données correspondant à La Gélise.

(<http://inpn.mnhn.fr/zone/znief/730010668>)

Situation géographique :

Le site Gélise représente 6362.07ha et se situe:

- 2 régions différentes : La Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie
- 3 départements différents : Le Lot et Garonne (47), Les Landes (40) et le Gers (32)
- 18 communes dont celle de Saint Pé Saint Simon (47)

Commentaires Générales

Cette ZNIEFF de type 2 se trouve sur le territoire des sables fauves du bas Armagnac, soumis aux influences atlantiques, dans le bassin versant de la Garonne. La délimitation est basée sur la partie gersoise de la Gélise qui est classée en Natura 2000 notamment pour la présence du Vison d'Europe. Cette zone concerne 19 communes pour une superficie de 6 300 ha.

Les nombreux étangs de cette zone ont différents usages : irrigation, pisciculture extensive, agrément, tourisme...

La ZNIEFF se trouve dans un contexte agricole associant la viticulture et les grandes cultures dominées par le maïs irrigué. Quelques prairies humides et sèches ont été conservées notamment en zones inondables, en bordure de la Gélise et de son principal affluent, le Tuzon. Ces prairies constituent un habitat privilégié pour plusieurs espèces dont le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), un papillon protégé nationalement. On comptabilise de nombreux points d'eau, entre retenues collinaires récentes créées pour l'irrigation, anciens étangs présents sur les cartes de Cassini datant au moins du XVIII^e siècle, et mares. Ces milieux de différentes superficies sont favorables au développement de la Cistude d'Europe pour laquelle ces étangs et leurs milieux riverains représentent à la fois des lieux d'activité, d'hivernage et de reproduction. Les boisements d'aulnes et de saules au niveau des berges constituent des perchoirs permettant aux cistudes de thermoréguler. Elles disposent également de zones d'hivernage : queues marécageuses, fossés annexes et étangs de petite taille. Des zones herbagères situées à proximité des points d'eau représentent des lieux privilégiés pour la ponte.

La diversité des milieux humides est également favorable aux amphibiens : Salamandre et Grenouille agile qui affectionnent particulièrement les milieux boisés, mais aussi Rainette méridionale, Crapaud accoucheur...

Au niveau de l'avifaune, les données disponibles sur cette ZNIEFF témoignent de la richesse en oiseaux d'eau : Canards souchet, siffleur et chipeau, Fuligules milouin et morillon, Foulque macroule, Guifette noire, Grèbes huppé et castagneux, Plongeon catmarin, Grande Aigrette et Aigrette garzette, Hérons pourpré, cendré et bihoreau... En effet, des plans d'eau d'une superficie

notable sont propices à l'accueil des oiseaux comme le lac de Candau ou les étangs de Guerre.

La faune piscicole est particulièrement intéressante surtout dans les petits affluents, avec entre autres des espèces remarquables comme l'Anguille ou la Lamproie de Planer.

Au niveau des mammifères, il est important de noter l'observation exceptionnelle et remarquable d'une Loutre sur un affluent de la Gélise, de putois et de genettes.

En ce qui concerne les boisements, on peut noter la présence de beaux peuplements de Chêne tauzin (*Quercus pyrenaica*), typique des conditions pédoclimatiques de ce territoire, quelques landes humides et sèches de type atlantique à Bruyères ciliée et à quatre angles (*Erica ciliaris*, *E. tetralix*), la Phalangère à feuilles planes (*Simethis matthiazzii*), et des peuplements remarquables de Hêtre associés à des essences acidiphiles comme le Chêne pédonculé, le Charme... Aulnes et saules occupent essentiellement les berges et les queues d'étangs, ainsi que les bords de cours d'eau. Quelques rares spécimens de la

sous-espèce occidentale du Chêne-liège (*Quercus suber* subsp. *occidentalis*), essence peu commune sur le département du Gers, rappellent aussi les influences atlantiques.

Il reste par ailleurs un bocage encore bien préservé notamment dans les prairies, qui laisse supposer la présence de coléoptères comme l'Osmoderne (*Osmoderma eremita*), déjà observé sur le bas Armagnac, ou d'autres insectes liés aux vieux arbres. Un inventaire de l'entomofaune serait à envisager et pourrait se révéler intéressant compte tenu de la mosaïque de milieux de cette ZNIEFF.

Au niveau floristique, on trouve la Lobélie brûlante (*Lobelia urens*) dans les zones herbagères ou les clairières, espèce atlantique acidiphile, des espèces plus hygrophiles comme l'Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*), la Campanille à feuilles de lierre (*Wahlenbergia hederacea*), la Renoncule aquatique (*Ranunculus aquatilis*), avec en bordure d'étang le Scirpe des marais (*Scirpus lacustris*) et sur les zones exondées liées aux marnages le Bident penché (*Bidens cernua*). Cette ZNIEFF compte quinze captages en eaux souterraines dont cinq pour l'eau potable, car le territoire du bas Armagnac possède un important aquifère

très exploité pour l'alimentation en eau potable et l'irrigation.

Le Ragondin et l'Écrevisse de Louisiane sont présents sur le site. Des impacts sur les berges, les digues et la végétation aquatique ont été constatés. Ces modifications mettent en péril l'état de conservation des étangs et leur rôle d'habitats d'espèces patrimoniales.

Mesures de protection

Site inscrit selon la loi de 1930

Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Zone sous convention de gestion

Zone bénéficiant d'autres mesures agri-environnementales

Activité humaines

Agriculture
Elevage
Pêche
Chasse
Tourisme et loisirs
Habitat dispersé
Industrie

Géomorphologie

Rivière, fleuve
Lit majeur
Lit mineur
Confluence
Mare, mardelle
Etang
Lac
Talweg
Versant de faible pente

Statut de propriété

Propriété privée (personne physique)
Propriété d'une association, groupement ou société
Domaine communal

Critères d'intérêt de la zone

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
Ecologique	Auto-épuration des eaux	Paysager
Amphibiens	Expansion naturelle des crues	Ecologique
Reptiles	Ralentissement du ruissellement	Historique
Mammifères	Corridor écologique, zone de passages, zone d'achanges	
Insectes	Etapas migratoires, zones de stationnement, dorts	
Floristique	Zone particulier d'alimentation	
	Zone particulière liée à la reproduction	

Facteurs influençant l'évolution de la zone

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Rejets de substances polluantes dans les eaux	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Mise en eau, submersion, création de plan d'eau	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Mise en eau, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Coupes, abbatages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Erosions	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Atterrissements, envasement, assèchement	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Atterrissement	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Eutrophisation	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Envahissement d'une espèce ou d'un groupe	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
Algues	Reptiles	Amphibiens	
Autre faunes			
Bryophytes			
Lichens			
Mammifères			
Oiseaux			
Phanérogames			
Poissons			
Ptéridophytes			
Mollusques			
Crustacés			
Arachnides			
Myriapodes			
Odonates			
Orthoptères			
Lépidoptères			
Coléoptères			
Diptères			
Hyménoptères			
Autres ordres d'Hexapodes			
Hémiptères			
Ascomycètes			
Basidiomycètes			
Autres Fonges			

Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	38 <i>Prairies mésophiles</i>			12	
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>			21	
	41.12 <i>Hêtraies atlantiques acidiphiles</i>			4	
	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>		Informateur : ABG (Lemouzy Claire)	2	2005 - 2005
	41.6 <i>Forêts de Chêne tauzin</i>			2	
	44.91 <i>Bois marécageux d'Aulnes</i>			2	
	44.92 <i>Saussaies marécageuses</i>			1	

Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86.3 <i>Sites industriels en activité</i>				
	89.24 <i>Bassins de décantation et stations d'épuration</i>				
	83.321 <i>Plantations de Peupliers</i>			1	
	83.31 <i>Plantations de conifères</i>			2	
	83.212 <i>Vignobles intensifs</i>			9	
	83.13 <i>Vergers à Noyers</i>			2	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	82.11 <i>Grandes cultures</i>			15	
	31.8F <i>Fourrés mixtes</i>			1	

4.1-Les espèces faune et flore de la ZNIEEF

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	197	<i>Alytes obstetricans</i> (Lauréat, 1768)	Alyte accoucheur, Crapaud accoucheur	Reproduction indéterminée	Informateur : AGERA (Hurtes Sophie)		2	2	2006 - 2006
	202	<i>Hyla meridionalis</i> Boettger, 1874	Rainette méridionale	Reproduction indéterminée	Informateur : AGERA (Hurtes Sophie)		2	6	2004 - 2005
	310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Grenouille agile	Reproduction indéterminée	Informateur : ADASEA 32 (Hurtes Sophie), AGERA (Hurtes Sophie)		1	6	2004 - 2008
	92	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée	Reproduction indéterminée	Informateur : ADASEA 32 (Hurtes Sophie), AGERA (Hurtes Sophie)		1	10	2004 - 2008
	163	<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	Triton marbré	Reproduction indéterminée	Informateur : ADASEA 32 (Hurtes Sophie)		1	1	2008 - 2008
Lépidoptères	53979	<i>Lycena dispar</i> (Haworth, 1802)	Cuivré des marais (Le), Grand Cuivré (Le), Grand Argus satiné (Le), Argus satiné à taches noires (Le), Lycène dispar (Le), Cuivré de la Pareille d'eau (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : Le Ver Luisant (Cowdy Suzanne)		3	3	2000 - 2001
Mammifères	60630	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	Reproduction indéterminée	Informateur : ADASEA 32 (Bordenave Dominique), AGERA (Bordenave Dominique), Ltraube		1	1	2004 - 2004
	60731	<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	Putois d'Europe, Furet	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		1	1	1993 - 1993
Odonates	65115	<i>Ischnura pumilio</i> (Charpentier, 1825)	Agrion nain (L.)	Reproduction indéterminée	Informateur : CEN Midi-Pyrénées (Néri Frédéric)		1	1	1999 - 1999
Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65318	<i>Sympetrum depressiusculum</i> (Selys, 1841)	Sympetrum déprimé (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : CEN Midi-Pyrénées (Néri Frédéric)		1	1	1999 - 1999
Oiseaux	1970	<i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	Canard rouille	Passage, migration	Informateur : GOG		6	6	1999 - 2005
	1958	<i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	Sarcelle d'hiver	Passage, migration	Informateur : GOG		30	30	1998 - 2008
	1850	<i>Anas penelope</i> Linnaeus, 1758	Canard siffleur	Passage, migration	Informateur : GOG		60	60	1998 - 2005
	1956	<i>Anas strepera</i> Linnaeus, 1758	Canard chipeau	Passage, migration	Informateur : GOG		5	5	1999 - 2004
	1991	<i>Aythya ferma</i> (Linnaeus, 1758)	Fuligule milouin	Passage, migration	Informateur : GOG		262	262	1998 - 2006
	1998	<i>Aythya fuligula</i> (Linnaeus, 1758)	Fuligule montan	Passage, migration	Informateur : GOG		1	1	1998 - 1998
	2911	<i>Calidris alpina</i> (Linnaeus, 1758)	Bécasseau variable	Passage, migration	Informateur : GOG (Bugnicourt Jean)		2	2	2003 - 2003
	2502	<i>Gallinago alpina</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Aigrette	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : GOG		2	2	1998 - 2006
	3371	<i>Chlidonias niger</i> (Linnaeus, 1758)	Guifette noire	Passage, migration	Informateur : GOG (Bugnicourt Jean)		1	1	1998 - 2001
	2497	<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1758)	Aigrette garzette	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : GOG (Ducouneau Yann)		13	13	1998 - 2006
	4869	<i>Emberiza hortulana</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Passage, migration	Informateur : GOG (Chapelle Jacqueline, Logez Maryvonne)				2000 - 2001
	3070	<i>Fulica atra</i> Linnaeus, 1758	Foulque macroule	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : GOG (Bugnicourt Jean)		200	200	1998 - 2006
	2543	<i>Gallinago gallinago</i> (Linnaeus, 1758)	Bécassine des marais	Passage, migration	Informateur : GOG (Bugnicourt Jean)		2	2	2003 - 2003

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2411	<i>Gavia stellata</i> (Pontopidan, 1763)	Plongeon catmarin	Passage, migration	Informateur : GOG (Ducouneau Yann)		1	1	1998 - 1999
	2477	<i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1766)	Butor blongios, Blongios nam	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Camou Romain, Fontanet Michel, Parde Jean-Michel), Syndicat Mixte de la Diège		1	1	1993 - 1993
	3283	<i>Larus ridibundus</i> Linnaeus, 1766	Mouette neuse	Passage, migration	Informateur : GOG (Lopez Maryvonne)		4	4	1998 - 2005
	985	<i>Podiceps cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Grèbe huppé	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : GOG (Bugnicourt Jean)		55	55	1998 - 2008
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : GOG (Bugnicourt Jean)		10	10	1998 - 2003
	3352	<i>Sternula albifrons</i> (Pallas, 1764)	Sterne naine	Passage, migration	Informateur : GOG (Bugnicourt Jean)		1	1	2001 - 2001
Phanérogames	977	<i>Tachybaptus ruficollis</i> (Pallas, 1764)	Grèbe castagneux	Passage, migration	Informateur : GOG		19	19	1998 - 2001
				Reproduction indéterminée	Informateur : AREMIP (Camou Romain, Cartegrit Anne, Fontanet Michel, Parde Jean-Michel)		1	1	1994 - 1994
	80605	<i>Agrostis curtisii</i> Kerguelen, 1978	Agrostide à soie, Agrostis à soies	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Leblond Nicolas)				2009 - 2009
	82346	<i>Anagallis tenella</i> (L.) L., 1771	Mouron délicat	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Parde Jean-Michel), CNBPMP (Leblond Nicolas)				2001 - 2009
	85946	<i>Bidens cernua</i> L., 1753	Bident penché, Chanvre d'eau penché	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Hurstel Suzel)				2000 - 2000
	88385	<i>Carex binervis</i> Sm., 1800	Loïche à deux nervures	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Leblond Nicolas)				2009 - 2009

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88794	<i>Carex pseudocyperus</i> L., 1753	Loïche faux- souchet	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas)				2002 - 2002
	92282	<i>Convallaria majalis</i> L., 1753	Muguet, Clochette des bois	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Leblond Nicolas)				2009 - 2009
	96665	<i>Erica ciliaris</i> Loeff. ex L., 1753	Bruyère cilée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ADASEA 32 (Hurtes Sophie), CNBPMP (Leblond Nicolas)				2004 - 2009
	96695	<i>Erica tetralix</i> L., 1753	Bruyère à quatre angles, Bruyère quaternée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Parde Jean-Michel), CNBPMP (Leblond Nicolas)	Fort			2001 - 2008
	135082	<i>Gladiolus communis</i> subsp. <i>communis</i> L., 1753	Gladiol commun	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ABG (Lemouzy Claire)				2004 - 2004
	108435	<i>Lobelia urens</i> L., 1753	Loïche brûlante	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Parde Jean-Michel), CNBPMP (Leblond Nicolas)				1999 - 2009
	110987	<i>Orchis simia</i> Lam., 1779	Orchis singe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ABG		1	10	2003 - 2003
	112405	<i>Parentucella viscosa</i> (L.) Cavet, 1885	Bartsie visqueuse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ABG (Seconds Jérôme)				2004 - 2004
	114641	<i>Polygonum amphibium</i> L., 1753	Persicaire flottante	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas, Prud'homme François)				2003 - 2007
	116192	<i>Pseudanthematherum longifolium</i> (Thore) Rouy 1922	Fausse-anthémère à longues feuilles, Avoine de Thore	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Parde Jean-Michel), CNBPMP (Leblond Nicolas)	Moyen			2001 - 2009
	116754	<i>Quercus pyrenaica</i> Willd., 1805	Chêne tauzin, Chêne-brosse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ABG (Seconds Jérôme), ADASEA 32 (Hurtes Sophie), AREMIP (Parde Jean-Michel), CNBPMP (Leblond Nicolas, Prud'homme François)	Faible			1998 - 2009

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	116774	<i>Quercus suber</i> L., 1753	Chêne liège, Surier	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Bégué Alexandre, Gamie Olivier), Le Ver Lulsant (Celle Jaoua, Cowdy Suzanne)		1	10	1994 - 2005
	116928	<i>Ranunculus aquatilis</i> L., 1753	Renoncule aquatique	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ABG (Lemouzy Claire)				2004 - 2004
	121549	<i>Schoenoplectus lacustris</i> (L.) Palla, 1886	Jonc des chaisiers, Jonc des tonneliers	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Parde Jean-Michel), CBNPMP (Leblond Nicolas)				1996 - 2008
	122073	<i>Scutellaria minor</i> Huds., 1762	Petite scutellaire, Scutellaire naine	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Leblond Nicolas)				2009 - 2009
	123708	<i>Simethis matiazzi</i> (Vand.) G. López & Jarriv, 1984	Siméthis à feuilles aplaties, Siméthis de Matiazzi	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ABG (Lemouzy Claire), CBNPMP (Leblond Nicolas)				2004 - 2009
	124967	<i>Stellaria olivae</i> Grimm, 1787	Stellaire des sources	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ABG (Lemouzy Claire)				2005 - 2005
	128062	<i>Typha angustifolia</i> L., 1753	Massette à feuilles étroites	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Leblond Nicolas)				2008 - 2008
	128123	<i>Ulex minor</i> Roth, 1797	Ajone nain, Petit Landin	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Bégué Alexandre, Gamie Olivier), CBNPMP (Leblond Nicolas)				1994 - 2009
	128567	<i>Verbascum virgatum</i> Stokes, 1787	Molène fausse-blaire, Molène efflée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ABG (Seconds Jérôme)				2004 - 2004
Poissons	130065	<i>Waldenberga hederacea</i> (L.) Rchb., 1827	Campanule à feuilles de fer, Waldenbergie	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Parde Jean-Michel)				2001 - 2001
	189745	<i>Barbatula linckii</i> , 1790		Reproduction indéterminée	Informateur : ONEMA		2407	2407	1993 - 1993
	192866	<i>Gobio</i> Cuvier, 1816		Reproduction indéterminée	Informateur : ONEMA		2873	2873	1993 - 1993

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	67404	<i>Phoxinus phoxinus</i> (Linnaeus, 1758)	Vairon	Reproduction indéterminée	Informateur : ONEMA		2201	2201	1993 - 1993
Ptéridophytes	110313	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglosse commun, Langue de serpent, Ophioglosse Langue-de-serpent	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ABG (Lemouzy Claire, Seconds Jérôme)		11	100	2002 - 2004
	111815	<i>Osmonda regalis</i> L., 1753	Osmonde royale, Fougère fleurie	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Leblond Nicolas)				2009 - 2009
Reptiles	77381	<i>Emys orbicularis</i> (Linnaeus, 1758)	Cistude d'Europe	Reproduction indéterminée	Informateur : ADASEA 32 (Hurtes Sophie), AGERA (Hurtes Sophie), ANA (Bertrand Alain), AREMIP (Parde Jean-Michel), CEN Midi-Pyrénées (Néri Frédéric), FDC 32 (Bellot Frédéric, Peyrot Vanessa, Sabathé François)		1	80	1993 - 2006

Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2508	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	Héron cendré	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ADASEA 32 (Hurtes Sophie), AREMIP (Camou Romain, Cantegrit Annie, Fontanet Michel, Parde Jean-Michel)		1	6	1994 - 2006
Phanérogames	95111	<i>Diplazis erucoides</i> (L.) DC., 1821	Diplazis fausse-roquette, Roquette blanche	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ABG (Textier Claire)				2006 - 2006
	97947	<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	Hêtre, Fouteau	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ABG (Lemouzy Claire, Seconds Jérôme), ADASEA 32 (Hurtes Sophie), AREMIP (Fontanet Michel, Parde Jean-Michel), CBNPMP (Leblond Nicolas)				1994 - 2006
	124319	<i>Sorbus domestica</i> L., 1753	Cornier, Sorbier domestique	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Parde Jean-Michel)				2001 - 2001

Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Amphibiens	92	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	103	<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	197	<i>Alytes obaletricens</i> (Laurentii, 1768)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	292	<i>Hyla meridionalis</i> Boettger, 1874	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)				
310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)	
			Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)	
Insectes	53979	<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	60630	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60731	<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)				
Oiseaux	985	<i>Podiceps cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	977	<i>Tachybaptus ruficollis</i> (Pallas, 1764)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	1958	<i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	1981	<i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
1998	<i>Aythya fuligula</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)	
			Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)	

Groupes	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	2411	<i>Gavia stellata</i> (Pontoppidan, 1763)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2477	<i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1766)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2487	<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2506	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2543	<i>Gallinago gallinago</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	2911	<i>Calidris alpina</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3070	<i>Fulica atra</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3352	<i>Sternula albifrons</i> (Pallas, 1764)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3371	<i>Chlidonias niger</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4060	<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Reptiles	77381	<i>Emys orbicularis</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	92282	<i>Convolvulus majalis</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
Fougères	111815	<i>Osmunda regalis</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

5 - Lien écologique avec le projet

Le projet visera à préserver au maximum la biodiversité existante.

Les feuillus en bordure de parcelles seront préservés et ceux qui pourront s'installer naturellement au cours de la vie du peuplement seront conservés.

6- Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé

L'impact négatif majeur du projet est la fermeture du milieu.

Néanmoins, la surface relativement faible du projet devrait avoir un impact limité, d'autant plus que le projet est attenant à un des massifs boisés.

6.1- Effets prévisibles du projet

Par le biais de la photosynthèse, les arbres contribuent à la production d'oxygène et sont donc source de vie.

Ils permettent de purifier l'air d'améliorer la qualité de l'eau par leurs feuilles et leurs racines.

Les arbres luttent contre l'érosion des sols et participent à la régularisation des écarts extrêmes de température.

La forêt assure également l'habitat (abri, protection et nourriture) pour une faune variée et n'empêche en rien le développement d'une flore diversifiée.

6.2- Mesures d'évitement et de réduction

Les interventions se feront sur les périodes les moins sensibles pour la faune et la flore (entre septembre et février) en s'assurant de la bonne portance des sols (intervention sur terrain sec) .